



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
ADMINISTRATION GENERALE DES DOUANES
 SE MODERNISER POUR FACILITER



- Accueil
- Présentation
 - Historique
 - Mission
 - Structure Organique
- Taxation en Douane
 - Taux et Droits de Douanes
 - Droits et Taxes à l'Importation
 - Exemple de Taxation (Véhicules)
- Importation
 - Biens en Franchise
 - Commerciale
 - Effets Personnels
 - Marchandises Usagées
 - Véhicules Usagés
 - Taux global sur certains produits
 - Articles et Produits Exonérés
- Contact
 - Office Central
 - Bureaux de Provinces
 - Bureaux Déconcentrés
- Archives
- Se connecter

Recherche...

**ACCES A SYDONIA****Dédouanement**

- Procédures
 - ▶ Dans Sydonia
 - ▶ Dans les Bureaux Frontaliers
 - ▶ Procédure De Transit
- Véhicules

**SUIVI DE DECLARATIONS****Contacts**

- ▶ Office Central
- ▶ Bureaux de Provinces
- ▶ Bureaux Déconcentrés
- ▶ Douane INFOS

Make sure you have at least Flash Player 7. If not, please download.

Laissez un message

ASSISTANCE HORS LIGNE**Droits et taxes à l'importation**

Les droits et taxes se calculent à partir d'un taux appliqué sur une base taxable:

Droit et taxes	Taux	Base taxable
Droits de douane (DD)	Taux indiqué au tarif douanier. Il varie de 0 à 15%	CAF
Frais de vérification (FV)	5%	CIF
Taxe sur le chiffre d'affaire (TCA)	10%	CAF+DD+FV+DA
CFGDCT	2%	DD+FV+TCA+DA+TPI+CAF

CAF: Prix d'achat de la marchandise (valeur FAB=Sans frais à bord) augmente des frais de transport et d'assurance

* Certains produits tels que: lait, riz, farine, haricots, sucre, nourriture pour animaux, produits pharmaceutiques, livres, cahiers, sont exempts de la taxe de CFGDCT (Contribution au Fonds de Gestion des Collectivités territoriales).

*** DA: Droits d'Accise**

Cette taxe variable est prélevée sur certains produits. Le tableau suivant en présente une liste non exhaustive.

Produits	Taux ou taxe	Base taxable
Whisky	12%	CAF
Bière	12%	CAF
Vin	12%	CAF
Sucre roux	0, 075gde	La livre
Sucre raffiné	0,20 gde	La livre
Véhicules de 2200 CC et Plus	10%	CAF+DD
Cigarettes et tabac	12%	CAF
Boissons à base de malt	2gde	La caisse
Boissons à base de lait	5 %	CAF

*** TPI: Taxe de première immatriculation**

La taxe de première immatriculation varie en fonction de la valeur du véhicule et ne s'applique que sur les véhicules, neufs ou usagés, importés par des particuliers :

Taux appliqué au CAF :

De 1 à 35000 gourdes -----TPI : 5%

De 35001 à 55000 gourdes-----TPI : 10%

De 55001 à 75000 gourdes-----TPI : 15%

A partir de 75001 gourdes-----TPI : 20%

Les camions et les bus de plus de 25 places sont exempts de cette taxe

TT: Taxe touristique

La taxe touristique ne s'applique que sur les véhicules usages.

Taux: 10% Base taxable: CAF

Taxation en Douane